

INITIATIVE CONJOINTE DE SUIVI DES MARCHÉS (ICSM)

JOINT MARKET MONITORING INITIATIVE (JMMI)

ANALYSE RAPIDE : SUIVI DES MARCHÉS DE GOMA ET BUKAVU

FÉVRIER 2023 | RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

CONTEXTE

La situation sécuritaire dans le territoire de Rutshuru, à l'est de la République Démocratique du Congo, s'est dégradée suite aux affrontements qui ont entraîné des mouvements massifs de populations. Depuis la reprise des combats entre acteurs armés en octobre 2022, au moins 188 000 personnes déplacées ont été enregistrées dans ce territoire. Ces nouveaux déplacements portent le nombre de personnes déplacées, depuis mars 2009 lorsque les premiers affrontements ont éclaté, à au moins 237 000¹.

Malgré les tentatives de médiation internationale la situation reste préoccupante et la circulation des biens et des personnes est entravée dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu. Il s'avère ainsi important de suivre l'impact de cette situation sur l'évolution des prix et de fournir une mise à jour des indicateurs de suivi des marchés dans les villes de Goma et Bukavu. Ces deux villes sont en effet en partie approvisionnées par les axes traversant le territoire de Rutshuru, où les déplacements forcés ont de surcroît réduit l'accès aux moyens de production².

Cette analyse rapide fournit un aperçu des écarts de prix et des médianes pour un ensemble de biens et services pré-identifiés et jugés critiques au sein du panier de dépenses minimum (MEB), dans 8 marchés évalués dans les villes de Goma et Bukavu. Des indicateurs concernant les différents facteurs pouvant influencer les fluctuations des prix et les problèmes de réapprovisionnement rencontrés par les commerçants sont aussi présentés.

De plus amples informations sur la méthodologie de l'ICSM sont disponibles dans les [termes de référence](#).

MESSAGES CLÉS

- Entre janvier et février 2023, le coût du MEB a baissé modérément au niveau du marché Abattoir, Station Simba et Virunga dans la localité de Goma, dans la province du Nord-Kivu, à cause de la baisse du prix des articles alimentaires, notamment la farine de maïs et la farine de manioc. Selon les commerçants interrogés sur place, cette baisse serait due à la distribution humanitaire qui a eu lieu pendant la période de l'enquête.
- L'analyse individuelle montre une hausse généralisée des prix des articles alimentaires dans le marché de Nyawera de la ville de Bukavu, dans la province du Sud-Kivu.
- Des difficultés de réapprovisionnements ont été rapportées dans tous les marchés évalués. Selon les commerçants, ces difficultés étaient dues au prix élevé des fournisseurs, au coût élevé du transport et au mauvais état des routes.
- Plusieurs incidents dans certains marchés évalués ont été rapportés, notamment des cas de vols de biens et d'argent.

BULLETIN DES PRIX ALIMENTAIRES

Carte 1 : LOCALISATION DES MARCHÉS ÉVALUÉS




Collecte de données
21 Fév - 28 Fév


8
marchés évalués

Francs Congolais (FC)
306 867 FC 405 680 FC
Min. Max


9
articles suivis


105
commerçants interrogés

Coût du MEB

APERÇU DE LA METHODOLOGIE

L'ICSM consiste en la mise en place d'un système collaboratif de suivi des prix d'un panier de biens alimentaires et non-alimentaires sélectionnés. Elle est mise en oeuvre par REACH et par le Cash Working Group (CWG), en collaboration avec des organisations partenaires qui collectent des données dans les marchés évalués.

Une collecte rapide supplémentaire de données s'est effectuée à Goma et à Bukavu entre le 21 et 28 février. Celle-ci a été organisée afin de répondre à l'intérêt des différents acteurs de la communauté humanitaire pour évaluer l'évolution des prix des marchés des deux villes ciblées, suite à la situation sécuritaire particulière observée dans la zone.

Dans le cadre de l'ICSM, un marché est défini comme un lieu rassemblant un minimum de 10 commerçants. En concertation avec REACH et le Cash Working Group (CWG), les partenaires identifient les marchés dans lesquels ils souhaitent collecter des données. Au sein des marchés suivis, les commerçants interrogés sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Type de commerçants : seuls les détaillants vendant directement aux clients sont interrogés;
- Nombre d'articles vendus : les commerçants vendant l'intégralité ou une majorité des articles du MEB sont priorisés;
- Gamme des articles vendus : les commerçants vendant des articles susceptibles d'être achetés par un ménage vulnérable sont priorisés. Les commerçants vendant des articles considérés comme haut de gamme sont évités.

Afin de permettre le calcul du coût du MEB dans tous les marchés suivis, lorsqu'aucun prix n'a été relevé pour un article dans un marché, le prix médian de cet article à l'échelle du territoire est utilisé. Le coût médian global du MEB est ensuite calculé en agrégeant les médianes à l'échelle de la zone de santé, du territoire, de la province puis du pays. Les prix de certains articles vendus dans les unités de mesure locales (Kopo, cuvette, ekolo, etc.) ont été convertis en prix au kilogramme et au litre à partir d'un tableau de conversion unifié à l'échelle nationale. Cependant, ces unités de mesure locales étant susceptibles de varier entre les différentes localités, elles ne reflètent pas systématiquement le prix d'un kilogramme ou d'un litre de l'article évalué.

LIMITES DE CETTE ANALYSE RAPIDE

- Les résultats ne doivent être considérés qu'à titre indicatif, tels que rapportés par les commerçants enquêtés et ne portent que sur les articles du panier de dépense minimum (MEB). Ils ne sont pas statistiquement généralisables.
- Les résultats ne décrivent la situation que du 21 au 28 février 2023, et sont susceptibles de changer rapidement du fait des répercussions à plus long terme des dynamiques économiques globales sur les marchés locaux.

PUBLICATION DE L'ICSM

[Disponibles sur le centre de ressources](#)

ARTICLES DU MEB ÉVALUÉS ^{5,6}

Articles alimentaires	Qté./ménage/mois
Farine de maïs	37,5 kg
Farine de manioc	37,5 kg
Haricots	27 kg
Huile	3,3 L
Sel	0,75 kg

Articles eau, hygiène et assainissement (EHA) et combustible	Qté./ménage/mois
Savon en brique (800 g)	3 pièces (p.)
Savon lessive en poudre (50 g)	6 p
Bandes hygiéniques (paquet de 10)	2 p
Combustible (braise, charbon, bois)	10 kg


Articles ménagers essentiels (AME) ⁷	Qté./ménage/an
Natte deux places	2 p
Moustiquaire deux places	2 p
Bidon en plastique	2 p
Pagne 100% coton	1 p
Lampe solaire ou à pile	1 p

Autres dépenses ⁸	Type de dépenses	Coût mensuel
Santé	Consultations et transport	70 200 FC
Education	Fournitures	4 875 FC
Communication	100 unités	2 000 FC
Abri	Entretien du logement	10 000 FC

Le [panier de dépenses minimum](#) (*Minimum Expenditure Basket*, MEB) est composé d'un ensemble de biens et services de base accessibles sur les marchés que les ménages bénéficiaires de l'assistance humanitaire sont susceptibles de prioriser. Les quantités indiquées dans le tableau ci-dessus correspondent aux besoins minimaux mensuels d'un ménage de cinq personnes comprenant deux adultes, deux enfants de 5 à 17 ans et un enfant de moins de 5 ans.

PRIX MEDIANS ET ÉVOLUTIONS DES PRODUITS PAR MARCHÉ - COMPARAISON ENTRE JANVIER ET FEVRIER^{9,10}

Province	Marché	Coût du MEB ¹¹	Évolution jan. - fév. ¹²	Articles alimentaires					Coût du composante alimentaire	Évolution jan. - fév. ¹²	Articles EHA et combustible				AME (Janvier 2023)				
				Farine de maïs (1kg)	Farine de manioc (1kg)	Haricots (1kg)	Huile (1L)	Sel (1kg)			Savon brique (800g)	Savon poudre (50g)	Bandes hygiéniques (10p)	Combustible (1kg)	Natte (1p)	Pagne (1p)	Moustiquaire (1p)	Lampe (1p)	Bidon (1p)
Sud-Kivu	Bukavu - Kadutu	405 680	▲ +10	2 553	1 818	4 000	3 472	1 091	284 188	▲ +11	2 500	500	4 375	800	NA	23 000	7 000	5 000	4 000
Sud-Kivu	Bukavu - Nyawera	403 744	▲ +13	2 553	2 273	3 546	4 167	1 000	291 218	▲ +18	2 600	500	2 250	738	NA	23 000	NA	3 750	3 250
Nord-Kivu	Goma - Abattoir/Kituku	329 883	▼ -9%	1 818	1 923	2 452	3 000	1 000	217 142	▼ -14%	2 000	125	2 500	1 250	NA	9 000	NA	2 000	3 000
Nord-Kivu	Goma - Ki30	327 376	▶	1 818	1 923	2 299	3 334	1 000	214 113	▲ +3%	2 000	125	2 500	1 250	NA	NA	NA	1 000	3 000
Nord-Kivu	Goma - Majengo	327 460	NA	1 818	1 923	2 299	3 334	1 000	214 113	NA	2 000	125	2 500	1 250	NA	NA	NA	NA	NA
Nord-Kivu	Goma - Station Simba	306 867	▼ -7%	1 818	1 282	2 452	3 334	1 000	194 206	▼ -8%	2 000	125	2 500	1 250	20 064	9 532	NA	1 500	2 500
Nord-Kivu	Goma - TMK	328 543	NA	1 818	1 923	2 299	3 334	1 000	214 113	NA	2 336	138	2 500	1 250	NA	NA	NA	NA	NA
Nord-Kivu	Goma - Virunga	330 174	▼ -7%	1 818	1 923	2 299	4 000	1 000	216 311	▼ -9%	2 400	125	2 200	1 250	NA	NA	NA	NA	2 500
Médiane ¹³		366 620		1 818	1 923	2 376	3 334	1 000	251 665		2 710	278	2 500	1 000	NA	15 500	NA	3 000	4 000

Légende : ▲ Hausse importante (10% et plus) ▲ Hausse modérée (de 2% à 9%) ▶ Évolution stable (de -1% à 1%) ▼ Baisse modérée (de -2% à -9%) ▼ Baisse importante (-10% et plus) Prix le plus élevé  Prix le plus bas

📊 RÉSULTATS CLÉS

- Dans l'ensemble, le coût du MEB est resté stable¹⁵ au mois de février pour les villes de Goma et Bukavu comparativement au mois précédent passant de 364 377 franc congolais à 366 620 franc congolais (FC), soit 180,07 dollars américains (USD). La composante alimentaire du MEB est évaluée à 251 665 FC (123,60 USD), soit une hausse modérée de 4% par rapport au mois de janvier.
- Comme lors de l'analyse rapide précédente, le coût du MEB le plus bas est à Goma où il a été calculé à 306 867 FC (150,72 USD) alors que le coût le plus élevé a été calculé à 405 680 FC (199,25 USD) dans la ville de Bukavu.
- L'analyse individuelle de produits évalués montre une hausse généralisée des prix des articles alimentaires dans les marchés de Bukavu à l'exception de la farine de manioc et de l'huile qui, contrairement aux autres produits (farine de maïs, haricot et sel) affichent une stabilité des prix par rapport au mois dernier. Selon les commerçants interrogés, cette hausse serait causée par la violence qui endeuille la province du Nord-Kivu où le récent accrochage entre l'armée congolaise et rwandaise au poste-frontière de Rusizi a entraîné une rareté des produits en provenance de la province du Nord-Kivu¹⁶.
- Par ailleurs, la situation des prix des marchés Abattoir, Station Simba et Virunga dans la localité de Goma (Nord-Kivu) se démarque par une baisse des prix de la farine de maïs et de la farine de manioc. Selon les commerçants interrogés, cette situation serait due à la grande distribution humanitaire qui a eu lieu pendant la période de la collecte et qui a obligé les réfugiés et les commerçants à venir vendre leurs produits au niveau des marchés à bas prix.

Évolution des 4 produits enregistrant les plus grandes augmentations de prix entre janvier et février par marchés évalués (en %)¹⁴

Marché	Farine de maïs (1kg)	Farine de manioc (1kg)	Huile (1L)	Haricot (1kg)
Bukavu - Kadutu	▲ +20	▶	▶	▲ +13
Bukavu - Nyawera	▲ +30	▲ +25	▲ +20	▲ +2%
Goma - Abattoir	▼ -20	▼ -25	▲ +12	▲ +7%
Goma - Ki30	▶	▶	▲ +7%	▲ +9%
Goma - Station Simba	▶	▼ -33	▲ +25	▲ +7%
Goma - Virunga	▼ -27	▶	▲ +28	▶

📊 RÉSULTATS CLÉS

DIFFICULTÉS DE RÉAPPROVISIONNEMENT

Certains commerçants interrogés ont rapporté avoir rencontré des difficultés de réapprovisionnement sur les marchés de Goma (68%) et de Bukavu (33%). À Goma, ces difficultés sont dues à cause du vol des produits lors de l'approvisionnement (91%) et à la hausse du prix des fournisseurs (46%). À Bukavu, ces difficultés sont dues principalement à la hausse du prix des fournisseurs (100%), à la hausse des coûts de transport (69%) et aux coûts élevés des taxes (33%).

ÉVOLUTION DES PRIX

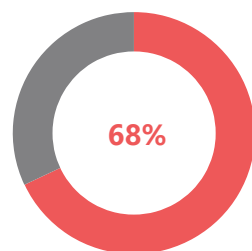
- À Goma, 68% des commerçants interrogés ont rapporté la hausse du prix des fournisseurs, la hausse du taux de change et les problèmes liés à la sécurité comme principales raisons de l'augmentation des prix par rapport au mois de janvier.
- À Bukavu, 66% des commerçants interrogés ont rapporté la hausse du prix des fournisseurs et la hausse du coût de transport et 33% ont rapporté la rupture de stocks comme principales raisons de l'augmentation des prix par rapport au mois de janvier.

- À Goma, trois commerçants sur dix interrogés (30%) ont rapporté avoir observé une augmentation des prix des produits alimentaires. À Bukavu, ce pourcentage est deux fois plus élevé, soit 67%. En ce qui concerne les produits non-alimentaires, 17% des commerçants interrogés à Goma ont rapporté avoir observé une augmentation des prix contre 20% des commerçants de Bukavu.
- La hausse des prix mentionnée par les commerçants est plus importante à Bukavu qu'à Goma et pourrait s'expliquer par la rareté des denrées alimentaires en provenance de la province du Nord-Kivu suite aux conflits entre les acteurs armés. Selon les commerçants locaux, il n'y a pas de voie libre et sécurisée comme avant pour acheminer les marchandises en provenance de Goma. Alors certains prennent des risques pour les amener à moto et demandent des prix plus élevés²⁰.

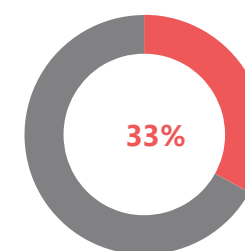
DIFFICULTÉS DE RÉAPPROVISIONNEMENT

% de commerçants rapportant rencontrer des difficultés de réapprovisionnement :

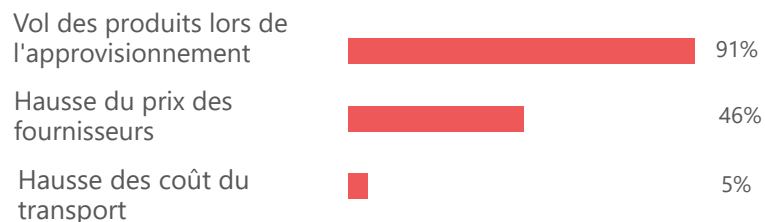
Goma



Bukavu



Trois difficultés les plus rapportées par les commerçants estimant avoir rencontré des difficultés de réapprovisionnement¹⁷:



ÉVOLUTION DES PRIX DU MARCHÉ

% de commerçants interrogés estimant avoir observé une variation des prix du marché par rapport au mois précédent par composante¹⁸ :

Goma

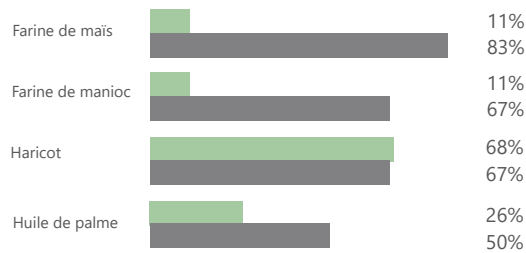
	Articles alimentaires	Articles EHA et combustible
Prix constants	52%	78%
Hausse des prix	30%	17%
Baisse des prix	19%	4%

Bukavu

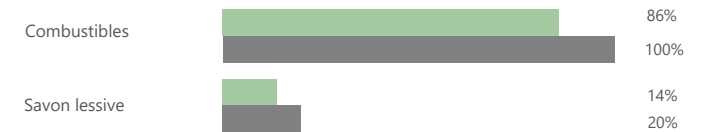
	Articles alimentaires	Articles EHA et combustible
Prix constants	33%	80%
Hausse des prix	67%	20%
Baisse des prix	0%	0%

% des commerçants interrogés ayant rapporté avoir observé une augmentation des prix :

Articles alimentaires



Articles EHA et combustibles¹⁹



Légende ■ Goma ■ Bukavu

Trois raisons les plus rapportées par les commerçants ayant observé une augmentation des prix :

Goma



Bukavu



NOTES DE FIN

1. OCHA, 10 novembre 2022, [Plus de 188 000 personnes déplacées suite aux violences récentes dans le Nord Kivu](#).
2. Actualite.cd, décembre 2022, [Lien](#).
3. Le coût médian national du MEB est obtenu par la méthode dite de la «médiane des médianes», en calculant dans un premier temps le coût médian du MEB parmi les marchés évalués au sein de chaque territoire, avant de calculer le coût médian parmi les territoires évalués.
4. Les prix médians sont initialement calculés en FC. La conversion en USD est effectuée sur la base du taux fixé par la [Banque centrale du Congo](#) (1 USD = 2035,9819 FC, au 28 Février 2023).
5. Les quantités indiquées correspondent aux besoins minimaux mensuels d'un ménage de cinq personnes comprenant deux adultes, deux enfants de 5 à 17 ans et un enfant de moins de 5 ans.
6. Les articles alimentaires, les articles EHA et le combustible font l'objet d'une collecte de prix mensuelle. Les prix des AME, qui sont achetés plus ponctuellement par les ménages et dont le coût est moins susceptible de connaître des variations importantes, sont collectés sur une base trimestrielle. Ce mois-ci, les prix n'ont pas été collectés pour les AME dans les marchés évalués.
7. Les dépenses des ménages pour les AME, qui sont plus ponctuelles, sont comptabilisées en nombre de pièces achetées par année. Afin de permettre leur intégration au calcul du MEB mensuel, le coût d'une unité de ces articles est divisé par six ou par douze selon le nombre de pièces consommées annuellement.
8. Les coûts des composantes de la partie « autres dépenses », qui sont difficilement quantifiables ou peu accessibles sur les marchés, ne sont pas suivis dans le cadre de l'ICSM. Afin de permettre leur intégration au calcul du coût du MEB, des coûts fixes mensuels ont été retenus en se basant sur les sommes incluses dans le canevas du [MEB national harmonisé](#).
9. Lorsqu'aucun prix n'a été collecté pour un article dans un marché, la valeur a été remplacée par « NA ». Afin de permettre le calcul du coût du MEB, les valeurs manquantes ont été remplacées par le coût médian de l'article parmi les médianes de l'ensemble des marchés évalués.
10. Un prix coloré en rouge signifie que le seuil minimum de trois cotations pour cet article n'a pas été atteint dans ce marché.
11. Le calcul du coût du MEB comprend les articles alimentaires et non-alimentaires présentés dans le tableau de la page 3, ainsi que les sommes fixées pour les autres types de dépenses (santé, éducation, communication et abri). Pour le détail des sommes fixes, voir la composition détaillée du MEB en page 2.
12. Le pourcentage d'évolution des prix a été remplacé par «NA» lorsque le marché concerné n'a pas été évalué le mois précédent.
13. Les médianes présentées ne correspondent pas aux médianes des marchés. Afin de réduire l'influence des prix relevés dans les localités où plusieurs marchés ont été évalués sur le calcul des médianes, les prix sont d'abord agrégés à l'échelle du territoire, avant que ne soient calculés les prix médians globaux.
14. Il n'a pas été possible d'évaluer l'évolution des prix sur deux marchés ciblés à Goma en février.
15. Ce taux d'évolution est toutefois soumis à l'impact exercé par le fait que le nombre de marché évalués diffère entre janvier et février.
16. DW, février 2023, [Bukavu : entre hausse des prix et craintes d'infiltrations](#).
17. Dans les cas où les questions permettaient des réponses multiples, le total des réponses est généralement supérieur à 100% ou au nombre de personnes interrogées.
18. A cause des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100%.
19. Dans la catégorie d'articles non-alimentaires, seuls les combustibles (charbon de bois, braise) et le savon lessive ont été cités comme produits ayant connu une hausse des prix par rapport au mois précédent, néanmoins cette augmentation ne s'observe pas dans les chiffres. Il sied d'indiquer que dans certaines situations, les commerçants détaillants décident de diminuer la quantité de produits vendus au lieu d'augmenter le prix.
20. Voaafrrique, février 2023 [Lien](#).